

# AIDES AUX TEMPS LIBRES 2025

## Vacances scolaires uniquement

### SÉJOURS CAMPS/COLONIES POUR LES ENFANTS

Séjours avec  
un  
Centre de Vacances  
ou  
un Centre de Loisirs

#### De quoi s'agit-il ?

Séjours organisés par un Centre de Vacances ou un Centre de Loisirs, agréés par la Caf du Gers, à hauteur de 21 jours.

Pour qui ? Les enfants âgés de 4 à 17 ans.

#### Quand ?

Uniquement en période de vacances scolaires entre le 1er mars 2025 et le 28 février 2026.

#### Comment faire pour en bénéficier ?

Vous devez avoir reçu une notification d'Aides aux Temps Libres à présenter au centre qui organise le séjour, afin que ce dernier applique la réduction indiquée. Pour connaître les centres conventionnés, contactez le service vacances de la Caf du Gers, soit :

- Par téléphone : 05 62 61 60 25
- Par mail : [vacances-action-sociale@caf32.caf.fr](mailto:vacances-action-sociale@caf32.caf.fr)



### Deux autres possibilités de départ en vacances pour les enfants

*Petits tarifs*

#### L'Opération "Premiers départs" 100 places l'été et 30 places l'hiver

De quoi s'agit-il ? Séjours à tarifs préférentiels.

Pour qui ? Les enfants âgés de 6 à 14 ans.

Quand ? Vacances d'été 2025 et vacances d'hiver 2026.

#### Comment faire pour en bénéficier ?

Vous recevrez mi avril un courrier de notre part. Vous devrez consulter le site <https://parents32.fr/> pour sélectionner un séjour. Vous contacterez ensuite le service vacances de la Caf pour effectuer la réservation (Numéro de téléphone, jours et horaires seront indiqués dans le courrier).

#### L'Opération "Deuxième départs" 50 places

De quoi s'agit-il ? Séjours à tarifs préférentiels.

Pour qui ? Les enfants âgés de 6 à 17 ans.

Quand ? Vacances d'été 2025 uniquement.

#### Comment faire pour en bénéficier ?

Vous devez avoir reçu une notification d'Aides aux Temps Libres. Vous devez contacter L'unat qui vous proposera des séjours en fonction de l'âge des enfants. Vous pourrez les consulter sur le site <https://parents32.fr/> pour sélectionner un séjour.

Unat occitanie:

- Téléphone : 05 32 26 26 77 (les mercredis et vendredis uniquement)
- Mail : [lorsdepart@unat.asso.fr](mailto:lorsdepart@unat.asso.fr)



**Attention les places sont limitées**



# DÉPARTS EN FAMILLE

## L'opération "Vivacances" : Pour les familles monoparentales uniquement



**Attention les places sont limitées !**

### De quoi s'agit-il ?

Des hébergements (mobil'homes, appartements...) à la mer et à la montagne, pré-réservés.

### Pour qui ?

Les familles monoparentales avec enfant âgé de 0 à 17 ans à charge, ayant un quotient familial inférieur ou égal à 550€.

### Quand ?

Uniquement l'été 2025.

### Comment faire pour en bénéficier ?

Vous recevrez un courrier de notre part. Il faudra alors contacter notre partenaire "la Ligue de l'enseignement du Gers" (Numéro de téléphone, jours et horaires seront indiqués dans le courrier)

## Pour les familles avec enfant(s) en situation de handicap

### De quoi s'agit-il ?

Un accompagnement et une aide financière pour partir en famille le week-end ou la semaine.

### Pour qui ?

Les parents ayant un enfant en situation de handicap, bénéficiaire de l'Aeeh.

### Quand ?

Uniquement en période de vacances scolaires entre mars et novembre 2025.

### Comment faire pour en bénéficier ?

Vous recevrez un courrier de notre part.

Il faudra alors contacter notre partenaire "Handiligue" (selon les modalités indiqués dans le courrier).



**Attention les places sont limitées !**

***Pour toutes questions sur l'ensemble de ces dispositifs, vous pouvez contacter le service vacances de la Caf du Gers au 05 62 61 60 25, ou bien consulter le site Parents32 <https://parents32.fr>***